Image not found or type unknown

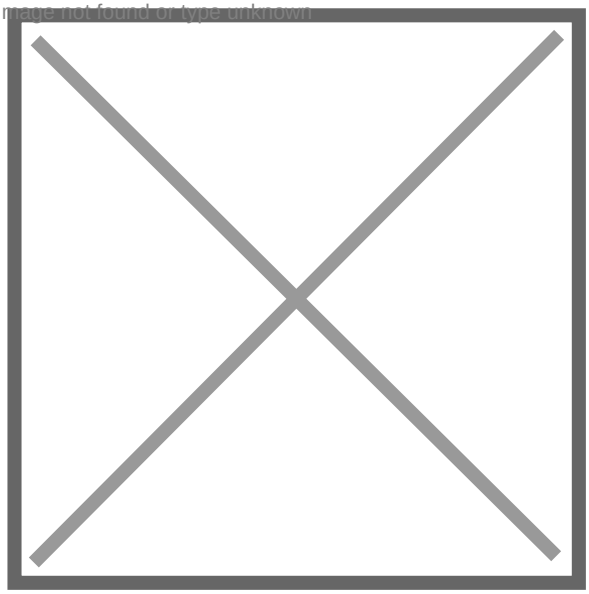

Démission (restitution véhicule)

Par **crouzet_old**, le **09/10/2007** à **23:15**

bjr, j'aimerais savoir si on peut demander le remboursement des frais de transport pour un commercial dont le patron a exigé la restitution immédiate du véhicule de fonction dans le cadre d'une démission, sachant que le siège social de l'entreprise est situé à environ 800 km du domicile ? merci

Par **adama**, le **24/10/2007** à **15:49**

Vous avez rompu le contrat qui vous liait à votre employeur en démissionnant, il est clair q'il est dans son droit de demander la restitution du véhicule. Si vous voulez maintenant lui demander de vous rembourser les frais du retour ,vous n'avez pas droit. S'il était gentil mais il faut le comprendre vous le quittez cela fait mal.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés